



FORMATION EN PRÉSENTIEL

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - SANITAIRE ET SOCIAL

Dernière mise à jour le 16/04/2025.

OBJECTIF

Comprendre les enjeux et risques liés à l'activité physique.
Analyser sa situation de travail à partir du corps humain.
Agir en prévention en adaptant ses pratiques.
Accompagner la mobilité en prenant soin de l'autre et de soi.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de se positionner comme acteurs de prévention dans leur structure, d'identifier les risques liés à leur métier et d'analyser leurs situations de travail à partir du fonctionnement du corps humain. Ils sauront proposer des améliorations adaptées, communiquer avec les personnes concernées et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel dans le secteur Sanitaire et Social.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via notre site internet (www.lalieformation.fr), par mail (contact@lalieformation.fr) ou par téléphone au 06.42.77.15.53. Le délai d'accès estimé est de 15 à 30 jours après validation de la demande, sous réserve des disponibilités calendaires.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel sur 28 heures, avec un temps d'intersession. Groupe de 10 personnes maximum, ouverte à tout salarié. Un maintien de compétences est requis tous les 24 mois (30 mois maximum).

Tarif

3850 € NET
par groupe

Réf.

PRAP 2S

Contact

0642771553
contact@lalieformation.fr
<https://www.lalieformation.fr/>

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes actives : mises en situation, démonstrations, jeux de rôle, travail en sous-groupes. Moyens : supports visuels, outils techniques, matériel de simulation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lalie Formation accorde une attention particulière à l'accessibilité de ses formations. Un accompagnement personnalisé peut être proposé en fonction des besoins spécifiques. Les personnes concernées sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier les solutions d'aménagement les plus adaptées pour garantir leur pleine participation à la formation.



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

6 mini > 10 maxi



Durée

28 heures / 4 jour(s)



PROGRAMME

1) Comprendre la prévention des risques professionnels

La réglementation de la prévention des risques.
Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
Les processus d'apparition des risques professionnels.
Les différents risques du secteur sanitaire et social.
Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2) Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS.
Identifier les composantes d'une situation de travail.
Evaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
Les outils de recherche d'améliorations.
La communication de mon analyse.

3) Améliorer la pratique d'accompagnement à la mobilité (ALM)

Evaluer la situation d'accompagnement à la mobilité (les capacités, l'environnement...).
Séquencer les déplacements naturels.
Choisir et utiliser les aides techniques.
Appliquer les principes de prévention.

LES PLUS

Animée par des ergothérapeutes, cette formation propose une approche globale et concrète de la prévention, alliant expertise du geste, santé au travail et bien-être de la personne aidée. Des modalités pédagogiques adaptables, avec la possibilité de mettre en place des aménagements spécifiques pour les participants en situation de handicap.

INTERVENANT(S)

Louise MOREAU Ergothérapeute D.E. et formatrice PRAP,
Auxane MERY Ergothérapeute D.E. et formatrice PRAP.

ÉVALUATION

Évaluations formatives tout au long du parcours. Certification PRAP 2S délivrée à l'issue des épreuves finales, valable 24 mois.

ATTRIBUTION FINALE

Certification du réseau prévention (FORPREV).

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien, Actualisation des Compétences - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Sanitaire et Social